

# Petites et grandes histoires de St Quentin les Anges



## Livret 1 :

# Histoire de l'école publique et de l'école privée

Version 1 : janvier 2024

# Histoire des écoles communales de St Quentin Les Anges

Aujourd'hui, nous connaissons l'unique école privée (Notre Dame de Pontmain) située sur la route de Segré. Mais il en a été différemment autrefois. Nous vous invitons à faire un voyage dans le temps pour découvrir l'histoire de nos écoles en les remettant dans le contexte de l'histoire de l'époque. Nous aurions pu remonter à Charlemagne car comme le dit la chanson « Qui a eu cette idée folle un jour d'inventer l'école ? C'est ce sacré Charlemagne ». Mais un manque de traces fiables ne nous permet pas d'en tirer des conclusions sérieuses... Alors nous allons reculer de seulement 2 siècles pour voir l'apparition d'une école de garçons et une école de filles dans notre commune.

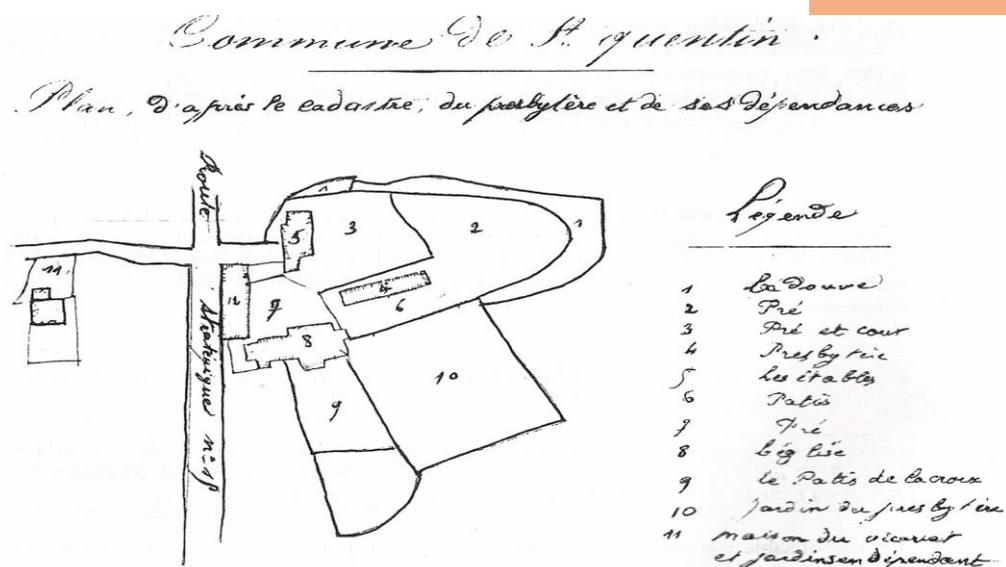
En fin de document, nous ferons un retour dans le passé plus lointain pour évoquer l'histoire de l'éducation en France.

## 1- Une école publique de garçons

Effectivement, tout commence le **19 août 1844**, date où un décret autorise la commune de St Quentin à disposer de dépendances du presbytère pour y installer le logement d'un instituteur et d'une salle de classe pour garçons.

Ce bâtiment isolé appelé le vicariat était le logement du vicaire (aux archives on note la présence d'un vicaire dès 1766), qui intègre alors le presbytère. Il était situé à l'emplacement de l'ancienne mairie (Voir ci-dessous le plan du début du XIX siècle).

Le régime politique de cette époque est la **monarchie de Juillet**. Instaurée le **9 août 1830** après la **Restauration, elle dure jusqu'en 1848**. Accède alors au pouvoir. **Louis-Philippe I<sup>er</sup>** qui n'est pas **sacré roi de France** mais intronisé **roi des Français**. C'est le début de l'industrialisation dans une France qui reste malgré tout très rurale.



Echelle au 1<sup>er</sup> 2000

A noter que sur ce plan, on voit que la « rue de la mairie » actuelle n'existe pas et que l'église a une forme inhabituelle. Cette ancienne église a été démolie puis reconstruite vers 1905.

C'est en **1846** qu'est nommé le premier instituteur, Monsieur DUVAL.

En **1861**, un projet d'agrandissement des locaux échoue, en raison de la dépense trop élevée (devis de 4500 F + 285.52 F de travaux imprévus). Alors en **1862**, il est projeté de construire une nouvelle école dans un

terrain situé face à l'église (emplacement de la cour arrière/ entrée de service de l'hôtel actuel). Des plans et devis sont effectués 9029 Fr de travaux et 2000 Fr pour l'acquisition du terrain. Cependant, Mr Durand, propriétaire du champ, qui a surenchéri son terrain, refuse de vendre pour la construction d'une école. Il construit alors un mur tout autour de sa propriété (d'où l'origine du mur qui entoure le jardin de l'hôtel actuel). En **1865**, des travaux sont entrepris pour améliorer l'école communale des garçons et pour y installer une salle de mairie. Aucun legs n'est fait en faveur de cette école. A cette époque, l'école accueillait des garçons de moins de 7 ans, mais ne le pourra plus à partir de 1889, car cette même année, une classe enfantine mixte est créée à l'école publique des filles. L'instituteur laïc de la classe des garçons de 7 à 13 ans est Mr Constant LEMAITRE (un nom prédestiné !).

En **1904**, un projet est élaboré pour la construction d'une nouvelle école de garçons et de la mairie à l'emplacement des anciens bâtiments qui seront démolis. La dépense totale de la construction est évaluée à 15 570 Fr.



## 2- Une école publique de filles



En **1845**, le conseil municipal accepte qu'une maison soit construite dans le bourg sur un terrain communal par « Demoiselle BERNIER ». La commune reçoit une rente départementale annuelle de 400 Fr au taux de 5%. Melle Bernier demande que la commune récupère le terrain à condition que la maison soit occupée par les sœurs de la communauté de Ruillé-sur-Loir, dans la Sarthe. Ces religieuses sont chargées d'enseigner aux jeunes filles et de visiter les malades. En outre, la rente annuelle est affectée au traitement des dites sœurs. (NB : à l'époque, la cour de l'école était l'actuelle place de l'église).

En **1881**, sont construits une nouvelle classe, un préau et des latrines (toilettes) attenant au bâtiment précédent et en dépendances.

En **1889**, une école enfantine mixte est créée et annexée à l'école publique des filles. On construit alors une nouvelle salle de classe, ainsi qu'un préau et des latrines. L'institutrice de cette école enfantine, Mlle HUBERT, est une institutrice laïque, adjointe à la sœur institutrice de l'autre classe, Sœur St Jean Chrysosthème.

En **1892**, en raison de la laïcisation de l'école, l'institutrice congrégationniste est révoquée et remplacée par Mme Berthe LOGEAIS. De ce fait, la commune de St Quentin est obligée, après transaction, de verser aux héritiers de Mme Bernier la valeur du bâtiment primitif. Et de leur côté, les religieuses de Ruillé-sur-Loir ouvrent une école libre de filles : « Notre Dame de Pontmain » (voir plus bas p4).

Effectif des enfants scolarisés entre 1889 et 1899

(D'après la monographie communale des archives départementales)

ANNEES	Tranches d'âges		
	- 6 ans	6 à 13 ans	+ 13 ans
1889-1890	10	96	/
1891-1892	16	94	1
1894-1895	19	95	2
1896-1897	20	94	1
1898-1899	24	94	2

En **1958**, les écoles publiques sont constituées de trois classes : deux de garçons et une de filles. Ces dernières intègrent la classe des garçons, située près de l'ancienne mairie (Armoire des Saltimbanques actuelle), les garçons récupérant les locaux de l'école publique des filles (près de l'église). C'est aussi l'année de l'arrivée d'un couple de jeunes instituteurs (Jocelyne et Michel ROBERT) qui marqueront pendant de nombreuses années la vie de l'école et de la commune par leur dynamisme, leur innovation pédagogique et sociale.

C'est aussi l'année de la création d'un plateau scolaire, installé par la commune sur une partie du jardin du presbytère (aujourd'hui City Stade et parking de la mairie). Il fut d'abord en terre battue mais ceint par un haut mur en plaques de béton côtés Nord et Est ainsi qu'un haut mur de pierre côté Sud, puis goudronné en 1959. Il était très moderne pour l'époque avec ses tracés de différents sports d'athlétisme (bac à sable pour les sauts, lancer de poids, portique à grimper à la corde, buts de handball, panneaux de basket, piste de course, filet de tennis...). Voir photos page 8.

En **1964 -1965**, les écoles publiques deviennent mixtes.

En **1970**, en raison de la diminution de la population locale, il ne reste que deux classes à l'école publique, la classe située près de l'ancienne mairie devenant ainsi vacante.

En **1988**, l'école publique de St Quentin les Anges ferme par manque d'effectif par décision de Mr l'inspecteur d'académie, en date du 22 mars. L'instituteur de l'époque était Mr Kerdreux.

### 3- L'École privée

Comme nous l'avons vu plus haut, une école privée (primaire) a été ouverte le **23 novembre 1892** sous le patronage de Notre Dame de Pontmain. (*L'apparition de Pontmain date de 1871*). Ceci nous est rapporté par les chroniques paroissiales rédigées par l'Abbé Maillard : « *le 16 novembre 1892, un arrêté préfectoral déclare la laïcisation de l'école communale des filles. Une notification est faite aux sœurs et le lendemain, le 17 novembre 1895, après entente de l'évêché avec la congrégation des religieuses de Ruillé sur Loir, une école primaire libre est déclarée le 23 novembre 1892 avec à sa tête Sœur St Jean* ».

Les sœurs déménagent et vont s'installer dans la maison de Mme Lardeux, près de l'école. L'école sera inaugurée officiellement le 15 janvier 1893, lors de la bénédiction des classes (et de leurs statues) par l'abbé Maillard.

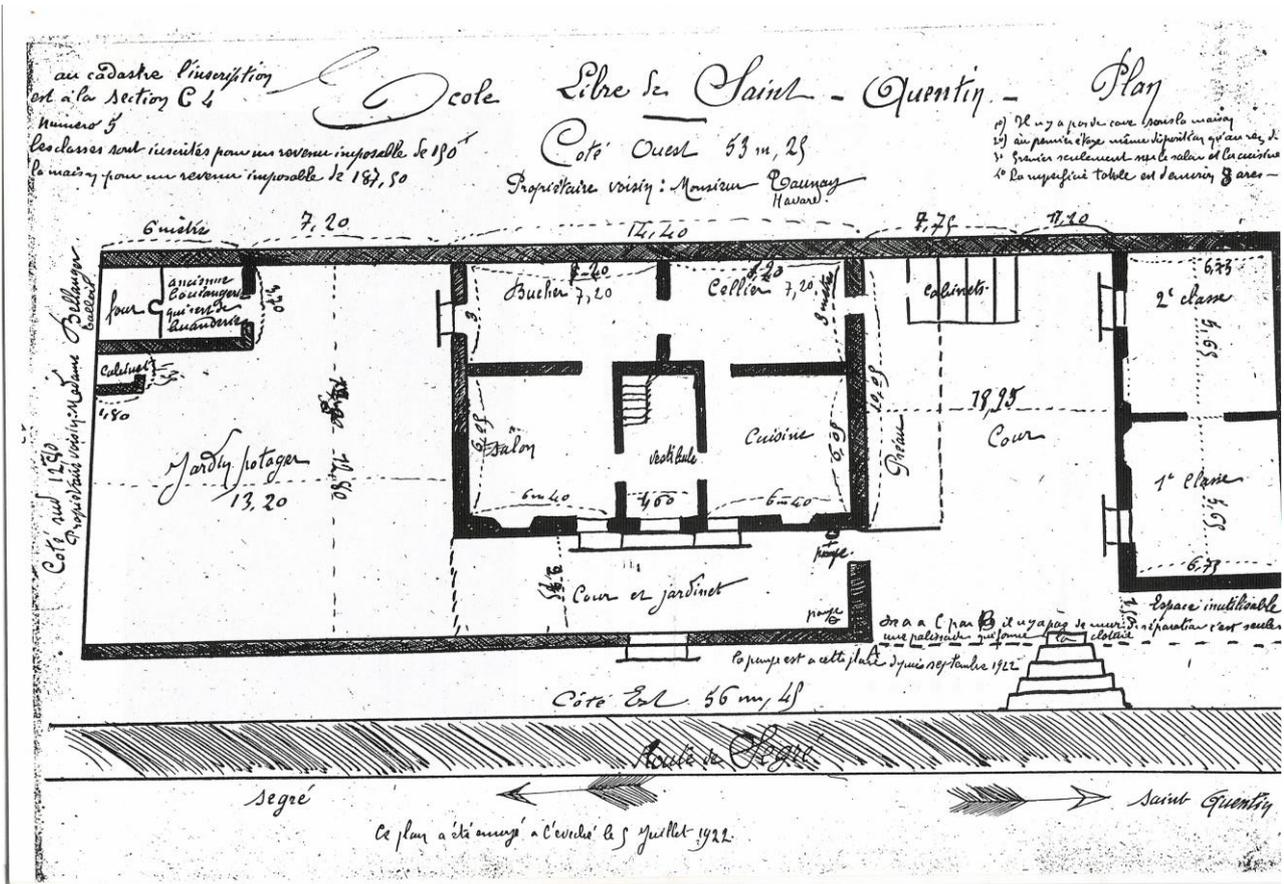
Cet évènement s'inscrivait, en fait, dans un contexte d'ouverture d'écoles libres qui résultaient de nouvelles lois sur l'enseignement :

- D'une part l'enseignement public sans aucune référence religieuse
- D'autre part l'enseignement libre qui pouvait éduquer les élèves dans l'esprit qui leur paraissait souhaitable, sans être soumis à la tutelle de l'Etat, mais sans recevoir non plus d'aide de celui-ci.

*Nous sommes à l'époque de la troisième république (1870–1940). De **1880 à 1882** les lois Jules Ferry sont votées, en particulier celle du 28 mars 1882 qui rend l'école obligatoire, gratuite et laïque, suivant un programme commun à toutes les régions et classes sociales françaises.*

Nous avons peu d'informations sur les structures et les activités de l'école primaire libre de sa création à la Seconde Guerre Mondiale. Nous savons juste que l'instituteur n'était pas rémunéré mais logé et nourri par les familles. Plus tard, la loi Barangé de **1951** relative à l'allocation scolaire (*1000 Fr/trimestre donné pour chaque enfant d'âge scolaire. A charge aux parents de rétribuer les œuvres scolaires de leur choix*), et surtout la loi Debré de **1959** autorisant les écoles libres à passer contrat avec l'Etat, améliorent les conditions de rémunération des instituteurs.

Nous avons retrouvé un plan datant de 1922 sur lequel nous pouvons préciser que le mur d'enceinte était très haut et qu'entre le mur et la route, il y avait un fossé profond. La cour est beaucoup plus petite que la cour actuelle car fermée à l'ouest par un mur en limite du préau et des « cabinets ».



A la rentrée de septembre **1967**, l'école devient mixte.

En **1976**, un nouveau bâtiment où est installé la 2<sup>ème</sup> classe est construit et inauguré par le Chanoine Gallienne ; l'école accueille alors 51 élèves.

De **1984 à 1987**, les deux bâtiments sont reliés et les « cabinets » sont détruits, remplacés par des toilettes attenant à la classe. Un chauffage central est alors installé. On se chauffait avant avec un poêle à bois (les enfants amenaient une buche de bois régulièrement !) puis plus tard par un poêle à fuel.

En 1988, l'école publique ferme et ses locaux sont occupés en décembre **1989** par l'école ND de Pontmain pour créer une troisième classe réservée aux maternelles.

En mars **2000**, la deuxième classe est agrandie pour réunir les maternelles et les primaires. Les instituteurs appréciant être regroupés sur le même site. Un nouveau préau plus grand est construit.

Durant cette période, l'école crée plusieurs manifestations pour améliorer son financement : la kermesse et le concours de pêche (1963), les concours de belote, les soirées dansantes... sous l'impulsion de l'OGEC et l'APPEL. Elle bénéficiait aussi des fruits d'une quête par mois lors de la messe dominicale.

Vers **2008**, une entrée et un parking sont créés avec l'aide de la commune au sud de l'école. Ce qui sécurisait beaucoup les entrées/sorties des enfants.

En **2010**, une demi-classe supplémentaire est créée pour faire face à l'afflux d'enfants. Elle est transformée en 3<sup>ème</sup> classe en **2011**. Pour héberger cette troisième classe, la Direction Diocésaine, qui finance les constructions, installe un bâtiment modulaire (donc démontable) au cas où cette classe fermerait plus tard.

En **2019**, les parents d'élèves rénovent totalement les sanitaires, puis la cour de l'école en **2020**.

A ce jour, l'école accueille environ 70 enfants avec 3 classes.

## 4- Anecdotes sur la vie des écoles

L'école est une institution qui génère une vie sociale très importante. Jusqu'aux années 50, la vie des écoles était fortement dépendante des instituteurs, des curés ou des maires. Les parents étant très peu impliqués. A partir des années 50, avec la relance économique de l'après-guerre et la modernisation de la société, la « société civile » s'est dynamisée et a pris peu à peu de l'importance à côté du « personnel institutionnel ».

La vie des écoles a été émaillée par de nombreuses anecdotes en lien avec les instituteurs, les parents d'élèves, les écoliers. Il est impossible de toutes les citer. Nous en abordons ici seulement quelques-unes.

### Pour l'école publique :

Requête de Mr et Mme Mouchet (1945) qui évoque l'état des bâtiments...

*Monsieur et Madame Mouchet, instituteurs*

*St Quentin les Anges (Mayenne) à Monsieur Le Maire de St Quentin les Anges*

*Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les états de chose suivants, afin qu'il y soit remédié.*

*Dans la classe des filles, une vitre manque à la porte d'entrée, et le plancher est disloqué près de cette porte.*

*Dans la classe des garçons, la chaise du maître est en mauvais état, ainsi que le plancher.*

*Pour le balayage des classes (qui doit s'effectuer 2 fois par semaine), nous aimerions savoir, s'il sera fait par une personne payée par la commune, ou s'il sera laissé à notre charge, ainsi qu'il en a été pendant la dernière moitié de l'année scolaire passée (sans en avoir été avisé).*

*Enfin, en tout cas, nous signalons à nouveau, (chose déjà faite déjà maintes fois ces dernières années), il est nécessaire d'avoir :1 seau, 1 arrosoir, 1 pelle à poussière pour les 2 classes et 1 balai par classe.*

*Il n'existe ni lavabo, ni seau, ni bassin ou baquet, permettant aux élèves de se laver les mains, en outre, l'eau de la pompe ne peut être utilisée à cet effet, ni pour nos usages personnels, étant donné qu'elle est non seulement non potable, mais dangereuse (nous l'avons fait analyser). La pollution des eaux du puits est due à la proximité (10 m) des fosses des cabinets, qui ne sont pas étanches. Comme preuve, en juin, les fosses étant pleines (fait signalé en mairie à Monsieur Laisné) et maintenant, elles sont sérieusement baissées.*

*Nous rappelons que depuis 6 ans que nous sommes ici, les classes n'ont pas été blanchies.*

*La clôture du jardin et son portail ainsi que les portes et le plancher des cabinets des garçons, sont dans un état qui laisse à désirer.*

*Dans cette communication, il n'est question que des choses les plus importantes ayant trait uniquement à ce qui intéresse les élèves. Mais ceci n'empêche pas les besoins dans l'habitation des maîtres.*

*St Quentin le 28 septembre 1945*

*Signé Mr et Mme Mouchet*

*Jusqu'à ce jour, vendredi 28 septembre (au soir) il n'a été fait aucun nettoyage des classes pour la rentrée, qui a lieu le lundi 1<sup>er</sup> octobre.*

A noter qu'à cette époque la rentrée scolaire est très tard (1 octobre) car il était convenu que les enfants étaient occupés aux travaux des champs tout l'été et le début de l'automne.

Michel et Jocelyne ROBERT (arrivés en 1958) ont développé des animations scolaires (lendits, prévention routière) et périscolaires, notamment des voyages en car (pour les enfants et les parents). Ce qui était extraordinaire pour le monde rural de l'époque. Parmi les voyages citons La Baule en 1966, Dinan Cap Fréhel en 1964, Jublains en 1965, Paris puis St Brévin en 1966, L'île aux Moines en 1968, Dinard en 1969.



Fête scolaire 1965



Lendit 1965



Prévention routière 1966



Voyage Dinan 1964



Voyage l'île aux Moines 1968



Voyage à Paris (ici une partie du groupe des « Brothers »)

## Le plateau scolaire

Il a été beaucoup utilisé par les instituteurs des années 60/80 (Mr et Mme Robert) pour les activités pédagogiques, à une époque où on considérait que l'éveil des corps était aussi importante que l'éveil de l'esprit. Beaucoup se souviennent des interminables jeux de balle aux prisonniers (balle au camp), de séances d'athlétisme, de ballons qui passaient dans le jardin du presbytère, de jeux d'osselets au sol, ...

## Pour l'école privée :

### Ateliers de Jean-Luc Péan

A la fin des années 80, un jeune instituteur de l'école privée (Jean-Luc PEAN) souhaite mettre en place des ateliers pédagogiques ayant un esprit de découverte. Il demande l'aide de parents bénévoles. Et ainsi se mettent en place des ateliers bois, découverte de la nature, cuisine, tricot, photo, peinture sur tissus, électronique, anglais, bois, terre, dissection-anatomie animale. A ce propos, voici une anecdote : certains jeunes se souviennent très bien d'avoir assisté à la dissection d'un porcelet (mort bien sûr) par JY Laurent (éleveur de porcs à l'époque). Le porcelet était posé sur le capot de sa voiture. Les enfants, dont beaucoup étaient de la campagne, donc habitués à voir leurs parents tuer les poulets et canards à la ferme, observaient à la fois avec un peu de distance mais aussi beaucoup de curiosité la tuyauterie interne du cochon ! Pourrait-on l'imaginer de nos jours ?

Par ailleurs JL Péan développe des ateliers de sensibilisation au théâtre pour ses enfants. Cette ouverture servira d'ailleurs plus tard d'opportunité et de tremplin pour la création du Festival de théâtre de jeunes (« Graines d'acteurs ») par le comité des fêtes en 1992.

## Centenaire de l'école en 1993

Extrait du bulletin municipal n° 9 de juillet 1993

*.... L'école Notre Dame de Pontmain, née en septembre 1893.*

*Ils étaient nombreux les anciens élèves, jeunes et moins jeunes, à être présents le 18 avril pour fêter cet évènement qui se déroula dans la joie et la bonne humeur.*

*La journée commença par une célébration animée par Monsieur le Curé de Saint Quentin les Anges (Garnier) et le Père Delisle (ancien curé de la paroisse et connu des anciens).*

*Le vin d'honneur dans la cour rassembla énormément de monde et certains d'entre nous ont pu apprécier l'histoire de notre école qui a été bien contée ce jour-là.*

*L'émotion était grande quand nous avons retrouvé les anciennes institutrices ? Certaines avaient quitté l'école depuis quelques années, mais pour les autres, le temps s'était très vite écoulé.*

*Une ancienne élève de l'école, qui était avec nous ce jour-là, a connu la première institutrice.*

*Le repas, la kermesse, les photos, les vieux cahiers scolaires, l'ensemble a permis à tous de passer une agréable journée.*

*Soyons conscients que dans notre milieu rural il fait bon vivre et que nous devons savoir le préserver et l'ouvrir à ceux qui ne peuvent en profiter.*

## Fresque murale

En 1992, dans le cadre des ateliers (initiation aux activités manuelles), les enfants de l'école primaire ont peint une fresque murale sur tout le mur de la route de Segré. Cette réalisation a été possible grâce à l'aide bénévole de parents, des institutrices et l'appui technique d'Isabelle Brebant, plasticienne à Caen.

Cette fresque murale raconte avec pédagogie, comment les enfants ont travaillé le mot « école ». Après avoir dessiné les silhouettes, ils les ont découpées, puis peintes et assemblées.

Plusieurs années après, une autre fresque a remplacé la première qui avait perdu de son éclat.



## **5- L'opposition « privé – public »**

Nous ouvrons maintenant un chapitre sur la « guerre » des écoles privées et publiques. Depuis plusieurs siècles, la gestion de l'éducation est sous contrôle soit de l'Eglise soit de l'Etat, créant des conflits de pouvoir (voir chapitre ci-dessous sur « petit rappel d'histoire »). Les familles ont donc été tiraillées entre la République et l'Eglise. Certaines familles étaient militantes, d'un côté comme de l'autre. La personnalité et/ou l'ouverture d'esprit des curés de commune et des instituteurs publics apaisaient ou en rajoutaient aux tensions. Pour nous, les relations entre Mr le curé Garnier et Mr et Mme Robert (années 60/80) étaient officiellement courtoises (chacun devant assumer publiquement son « positionnement ») mais en réalité très amicales et respectueuses. On pense par exemple au fait que Mr Robert acceptait de « libérer » quelques heures des enfants pour qu'ils aillent officier comme enfants de chœur aux sépultures. On pense aussi à leur complicité pour contribuer à la création du club de foot.

Depuis 1989, ne subsiste que l'école privée ND de Pontmain. Certes elle a un statut privé, mais en réalité elle est considérée avant tout comme « l'école du village » et bénéficie d'une réelle dynamique animée par l'équipe enseignante, une forte implication des parents (avec un bon renouvellement des générations), un soutien de la municipalité à la hauteur du possible légal, et de l'ensemble de la population.

## Petit rappel d'histoire : le développement de l'éducation en France

Pour l'Europe, nous trouvons des traces de l'éducation gérée par des structures institutionnelles dans de nombreuses civilisations antiques. La forme dont nous héritons aujourd'hui en France prend naissance chez les Grecs. Chez eux, on éduquait aussi bien les garçons que les filles avec l'intention de développer l'esprit grec, c'est-à-dire le rationalisme, les arts (notamment la musique et le chant), la rhétorique (Platon, Aristote, Socrate,...) mais aussi le bien être du corps (sport).

Les romains reprennent les mêmes principes que les Grecs, (en ajoutant aussi les violences corporelles). Chez les Grecs et les Romains, l'éducation s'arrête vers 12/15 ans. Seuls les enfants de famille noble ou puissante poursuivent leurs études avec un approfondissement plus universitaire dans l'objectif d'apprendre à gérer le pouvoir. Avec la chute de l'empire romain (476), la société est déstructurée et mise à mal par les différentes invasions et guerres. Au Concile de Vaison (529), c'est l'Eglise (devenue religion officielle de l'Empire romain en 392) qui reprend en main un système scolaire à l'abandon, mais dorénavant l'instruction en latin doit servir à l'étude de la Bible donc essentiellement aux personnels religieux.

En 789 Charlemagne ordonne la création d'écoles dans les monastères et évêchés. On a alors deux types d'école : une école externe dont les élèves retournent dans le monde après leur instruction, et une école interne pour les oblats (enfants offerts à Dieu par leurs parents vers l'âge de 7ans, et voués à devenir moines). Les élèves les plus doués étudient ensuite dans des écoles monastiques pour former les élites de l'Eglise. Ces écoles monastiques disparaissent au XII<sup>ème</sup> siècle au profit d'écoles urbaines qui donneront plus tard naissance aux universités.

Au Moyen Age, le partage de la gestion de la société s'organise ainsi : aux nobles et seigneurs, le pouvoir politique et militaire, et à l'Eglise le pouvoir spirituel. L'éducation est donc confiée aux religieux et ne concerne que les élites (fils de nobles et bourgeois...). Plus tard les protestants défendent l'idée d'un enseignement pour tous, mais l'idée est combattue par l'Eglise catholique qui redonne plus de pouvoir aux Jésuites. Il faut attendre les Lumières pour voir bouger les choses. Notamment avec Rousseau, Diderot et Condorcet qui amèneront la Révolution en 1792 à développer l'idée d'une instruction publique fondée sur les principes d'égalité, de laïcité et de liberté. Il faudra 3 ans encore pour l'organiser (même s'il elle n'est pas encore obligatoire). Elle apparaît comme le moyen le plus sûr d'enterrer définitivement la royauté et prend vite une allure propagandiste. L'Empire puis le Consulat en 1802 entérinent le monopole de l'Etat sur l'éducation, en développant aussi les écoles supérieures (création du baccalauréat) plus d'ailleurs dans l'objectif de former les cadres de l'Etat que pour former le peuple.

La Restauration ne remettra pas fondamentalement en cause les principes de l'éducation issus de la Révolution. Par un texte du Parti de l'Ordre en 1849 (Louis Napoléon Bonaparte), la loi Falloux prévoit de donner une part prépondérante à l'Église catholique dans le système éducatif. Le 15 janvier 1850, Victor Hugo, partisan de l'enseignement laïc, éreinte le projet dans un discours-fleuve à la Chambre. La troisième République apporte une alternance. Après le vote des lois constitutionnelles en 1875, de nombreux républicains pensent que la consolidation de la République passe par l'école. Il s'agit de laïciser l'école afin d'affranchir les consciences de l'emprise de l'Église et de fortifier la patrie en formant des citoyens.

Au début de la Troisième République, sur les cendres encore chaudes des poussées démocratiques de La Commune, les lois Ferry de 1881 et 1882 inaugurent une révolution éducative majeure : la création d'une école laïque, gratuite, obligatoire et suivant un programme commun à toutes les régions et toutes les classes sociales françaises (avec l'usage de la langue française et non pas des patois locaux).

On voit l'adoption progressive de cette idée révolutionnaire par la France entière, qu'est la création d'une nouvelle figure, le « maître d'école » (les « hussards noirs de la République » selon Péguy). S'en suivront les nombreuses critiques et évolutions dont cette nouvelle institution a fait l'objet depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Seconde Guerre mondiale.

*Dans le cadre du processus de laïcisation de l'enseignement porté par Jules Ferry (1881), les symboles chrétiens qui ornaient les salles de classe sont uns à uns décrochés. Au grand dam des conservateurs.*

*Les lois scolaires votées en 1879 et 1889 fondent l'école de la III<sup>e</sup> République dont la laïcité constitue l'un des piliers majeurs. La loi Goblet est l'une d'entre elles : elle laïcise le personnel enseignant des écoles primaires. Elle comporte la première référence explicite à la laïcité dans un texte légal. Les débats vifs dans la presse autour de cette loi reflètent les tensions entre les catholiques et la République.*

*Malgré tout, elle ouvre la porte à la création des écoles libres pour ménager la susceptibilité de l'Eglise. Contrairement à certaines régions de France, l'Ouest où l'Eglise est fortement implantée, se dote de très nombreuses écoles libres en parallèle de l'école de la République.*

### *Petite histoire de l'enseignement garçons- filles*

*De leur apparition en Grande-Bretagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle à leur essaimage progressif sur le continent européen, l'implantation des écoles dites « mixtes » a provoqué des réactions diverses, révélant les antagonismes politiques et sociaux de chaque époque sur la place des femmes dans la société.*

*La Troisième République a incontestablement favorisé l'éducation des filles et ouvert la voie de leur émancipation, même si l'objectif était, à l'origine, de former de « bonnes épouses et de bonnes mères ».*

### *L'invention de l'école maternelle*

*« Inutile de bourrer le crâne des jeunes enfants, il faut passer par le jeu ! » Cette pédagogie surprenante en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle est portée par Pauline Kergomard, qui va organiser les écoles maternelles françaises pour qu'elles deviennent un lieu d'épanouissement de l'enfant. Plus tard, apparaîtront d'autres approches pédagogiques : Freinet, Montessori, Waldorf ...)*

### *Jusqu'à quel âge va-t-on à l'école ?*

*Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, la plupart des enfants ne vont à l'école que jusqu'à 12 ans (âge du certificat d'études). Ils entrent rapidement après dans le monde du travail. En 1967, seulement 15% des jeunes parviennent au bac. Il faut attendre 1985 pour que soit lancé le mot d'ordre de 80 % de jeunes au bac.*